

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE VALCOURT

**SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2020**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, LE 13 JANVIER 2020 À 19H :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

**MADAME ET MESSIEURS LES CONSEILLERS**

**PRESENTS :**

Jacques Blanchard siège 1  
Vicky Bombardier siège 2  
Pierre Tétrault siège 3  
Jimmy Royer siège 4  
Dany St-Amant siège 5  
Julien Bussièrès siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale  
Manon Beauchemin, greffière

**ORDRE DU JOUR**

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 2.1 Séance ordinaire du 3 décembre 2019
  - Séance extraordinaire du 9 décembre 2019
  - Séance extraordinaire du 16 décembre 2019 (budget)
  - Séance extraordinaire du 16 décembre 2019
- 3. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
  - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de décembre 2019
- 6. COMPTE-RENDU**
  - 6.1 Comités Ville
  - 6.2 Valcourt 2030
- 7. URBANISME - DEMANDE AU CCU**
  - 7.1 Règlements d'urbanismes 560-10, 561-2 et 616
  - 7.2 Avis de motion - Dépôt et présentation du projet de règlement 618  
Règlement décrétant un programme de revitalisation dans la Ville de Valcourt
- 8. ADMINISTRATION**
  - 8.1 Règlement 617 - Règlement concernant l'imposition des taxes et compensation pour l'année 2020
  - 8.2 Règlement 593-2 - Amendement au règlement 593 relatif à la circulation des motoneiges et des quads sur certaines rues de la Ville de Valcourt

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 8.3 Daniel Gaucher - Engagement à titre d'employé permanent
- 8.4 Adhésions pour l'année 2020
- 8.5 Radars pédagogiques - Manifestation d'intérêt pour l'acquisition et Entente intermunicipale en matière de gestion
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 Cahier du Grand Prix Ski-doo de Valcourt - Demande de publication
- 9.2 Festival Country-Rétro de Valcourt - Demande d'accès au Centre communautaire
- 9.3 Journée de formation - Protection de la ressource d'eau potable et gestion des infrastructures
- 9.4 Demande pour l'installation d'un dos d'âne à l'intersection des rues Cousineau et Blanchard
- 10. SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES**
- 11. TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU**
- 11.1 Vente du balai de rue et de la motoneige - Présentation des soumissions
- 11.2 Autorisation pour signataire à la SAAQ
- 11.3 Programme FIMEAU - Demande d'aide financière - Travaux de réfection de la rue Champlain
- 12. AFFAIRES DIVERSES**
- 12.1 Office municipal d'habitation du Val-Saint-François - Révisions budgétaires 2019
- 13. VARIA**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

001-20-01-13

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté avec les reports des points 8.3 et 9.4 et l'ajout du sujet suivant :

**ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR  
DEMANDE POUR L'INSTALLATION D'UN CABANON**

ADOPTÉE

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

002-20-01-13

### ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019 ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 9 ET 16 DÉCEMBRE 2019

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 décembre 2019 et des séances extraordinaires du 9 et 16 décembre 2019, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2019 soit accepté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 décembre 2019 soit accepté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 soit accepté;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 décembre 2019 soit accepté.

ADOPTÉE

003-20-01-13

### ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 31 décembre 2019 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 525 854.71 \$ cinq cent vingt-cinq mille huit cent cinquante-quatre dollars et soixante-et-onze cents.

### **Certificat de disponibilité de crédits**

\_\_\_\_\_  
Paul Roy, Trésorier

\_\_\_\_\_  
Date

ADOPTÉE

004-20-01-13

**CORRESPONDANCE**

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE messieurs Renald Chênevert, Maire et Jimmy Royer, conseiller soient autorisés à participer à la Conférence de presse du Grand Prix Ski-doo de Valcourt, le 22 janvier prochain à Sherbrooke.

ADOPTÉE

005-20-01-13

**RÈGLEMENTS D'URBANISMES 560-10, 561-2 ET 616**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter les règlements d'urbanisme portant les numéros :

- **560-10 «Amendant le Règlement de zonage 560»**
- **561-2 «Amendant règlement de lotissement 561»**
- **616 «Règlement sur les usages conditionnels»**

Copie de ces règlements sont joints à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Une copie des règlements sont accessibles au bureau de l'Hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

006-20-01-13

**AVIS DE MOTION - DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT 618 RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION DANS LA VILLE DE VALCOURT**

Monsieur le conseiller Dany St-Amant donne avis de motion qu'à une prochaine séance du Conseil, le règlement intitulé : " **RÈGLEMENT 618 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN PROGRAMME DE REVITALISATION DANS LA VILLE DE VALCOURT**, sera présenté pour adoption

Monsieur le conseiller Dany St-Amant dépose et présente le projet de règlement.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption.

Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil et dans la salle du Conseil, le tout conformément à la loi. De plus, celui-ci peut être consulté au bureau de la ville de Valcourt et accessible sur le site internet de la Ville.

ADOPTÉE

007-20-01-13 **RÈGLEMENT 617 - RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le règlement 617 intitulé : **RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION DES TAXES ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2020** dont copie est jointe en annexe pour en faire partie intégrante.

Une copie dudit règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville

ADOPTÉE

008-20-01-13 **RÈGLEMENT 593-2 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 593 RELATIF À LA CIRCULATION DES MOTONEIGES ET DES QUADS SUR CERTAINES RUES DE LA VILLE DE VALCOURT**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D' adopter le **RÈGLEMENT 593-2 - AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 593 RELATIF À LA CIRCULATION DES MOTONEIGES ET DES QUADS SUR CERTAINES RUES DE LA VILLE DE VALCOURT** dont copie est jointe en annexe pour en faire partie intégrante.

Une copie dudit règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de Ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

009-20-01-13 **ADHÉSIONS POUR L'ANNÉE 2020**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'adhésion de la Ville de Valcourt, pour l'année 2020, aux associations suivantes :

<b>NOM DE L'ASSOCIATION</b>	<b>COÛT (taxes non incluses)</b>
Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec (C.O.M.A.Q.)	530.00 \$
Association des directeurs municipaux du Québec ( A.D.M.Q.)	477.00 \$
Québec municipal	291.31 \$
Corporation des officiers municipaux en Bâtiment et en environnement du Québec (C.O.M.B.E.Q.)	380.00 \$
Association québécoise d'urbanisme	505.00 \$
Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (A.Q.A.I.R.S.)	280.00 \$
Association québécoise des loisirs municipaux	319.79 \$

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Conseil sport Loisir de l'Estrie	100.00 \$
Croix Rouge (piscine)	50.00 \$
Société de sauvetage (piscine)	193.50 \$
Les Fleurons du Québec (2020-2021-2022) 3 ans	1 193.00 \$

ADOPTÉE

010-20-01-13

### **RADARS PÉDAGOGIQUES - MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'ACQUISITION ET ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE GESTION**

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a procédé à l'achat de six (6) radars pédagogiques au cours des dernières années;

ATTENDU QUE certaines municipalités locales ont manifesté l'intérêt d'acquérir leur propre radar pédagogique;

ATTENDU QUE la MRC a demandé une aide financière au ministère des Transports pour l'achat de dix-huit (18) radars pédagogiques dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière;

ATTENDU QUE la réception de la lettre d'annonce PAFFSR\_20190326-01 confirme l'octroi d'une aide financière d'un montant maximal de 53 553 \$ pour la réalisation du projet initial représentant 50 % du coût des radars pédagogiques;

ATTENDU QUE la MRC a procédé à un appel d'offres pour l'achat de radars pédagogiques et les soumissions reçues selon les différentes catégories sont les suivantes (en tenant compte du plus bas soumissionnaire conforme) :

Nombre de radars demandé	Prix unitaire (avant taxe)
1 à 5	3 850 \$
6 à 10	3 649 \$
11 à 15	3 548 \$
16 à 18	3 458 \$

ATTENDU QUE la municipalité souhaite participer à l'achat regroupé et bénéficier de l'aide financière pour l'achat de radars pédagogiques;

ATTENDU QUE les parties désirent conclure une entente intermunicipale afin de déterminer les rôles et responsabilités de chacune des parties;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt désire participer à l'achat regroupé de la MRC du Val-Saint-François afin d'acquérir un (1) radar pédagogique;

QUE la Ville de Valcourt s'engage à défrayer 50 % du montant du prix unitaire mentionné correspondant au nombre total de demandes faites par les municipalités de la MRC;

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- QUE la Ville de Valcourt souhaite bénéficier de l'aide financière du ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière;
- QUE la Ville de Valcourt s'engage à transmettre à la MRC du Val-Saint-François tous les renseignements nécessaires à la rédaction du rapport d'activités exigés par le ministère des Transports pour la reddition de compte;
- QUE la Ville de Valcourt accepte l'entente intermunicipale telle que présentée;
- QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer l'Entente intermunicipale en matière de gestion des radars pédagogiques;
- QUE la présente résolution abroge la résolution 355-19-12-03.
- ADOPTÉE

011-20-01-13

### **CAHIER DU GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT** **DEMANDE DE PUBLICATION DANS LE JOURNAL LA TRIBUNE**

- ATTENDU QUE le journal La Tribune publiera un cahier spécial dédié au « *Grand Prix Ski-doo de Valcourt* » et demande au Conseil municipal d'acheter une publicité pour la Ville de Valcourt, à l'intérieur de ce cahier ;
- Ce cahier sera distribué gratuitement dans le journal La Tribune, le mardi 4 février et sur le site web de la Voix-de-l'Est;
- EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de publication spéciale dédiée au « *Grand Prix Ski-doo de Valcourt* » à l'intérieur du Journal La Tribune, représentant une 1 (une) page, (couleur) et un montant de 1 200\$ (taxes non incluses).
- ADOPTÉE

012-20-01-13

### **FESTIVAL COUNTRY-RÉTRO DE VALCOURT** **DEMANDE D'ACCÈS AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

- ATTENDU QUE *Drummondville en Fête*, organisme sans but lucratif, souhaiterait présenter, du 30 avril au 3 mai 2020, la cinquième édition d'un festival country-rétro à Valcourt, au Centre communautaire;
- Pour se faire, l'organisme demande la gratuité du Centre communautaire au Conseil et dans l'éventualité d'une réponse favorable, l'organisme s'engage à:
- Offrir une publicité et mot du maire à l'intérieur de leurs 10 000 dépliantes;
  - Offrir 25 passes journalières;
- ATTENDU QU' afin de favoriser le dynamisme du milieu, la *Politique de dons et commandites* offre à chaque organisme reconnu une (1) location gratuite, une fois par année.

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE le comité consultatif de commandites (CCC) recommande au Conseil de bonifier en acceptant une gratuité supplémentaire soit l'équivalent à deux (2) jours;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de contribution financière venant de *Drummondville en Fête*, soit l'accès gratuit, équivalente à deux (2) journées, au Centre communautaire

ADOPTÉE

### 013-20-01-13 JOURNÉE DE FORMATION - PROTECTION DE LA RESSOURCE D'EAU POTABLE ET GESTION DES INFRASTRUCTURES

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Jean-Yves Bullier, responsable du service Environnement et gestion des eaux à s'inscrire à la journée de formation : *Protection de la ressource d'eau potable et gestion des infrastructures*, donné par Akifer, génie-conseil, le 12 février 2020 à Drummondville, représentant un coût de 195 \$ (taxes non incluses).

ADOPTÉE

### 014-20-01-13 VENTE DU BALAI DE RUE ET DE LA MOTONEIGE PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a demandé des soumissions publiques, par l'entremise du Centre de services partagés, pour la vente des véhicules *Balai de rue mécanique et Motoneige* et l'ouverture des soumissions était le jeudi 09 janvier 2020 à 14h;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu les soumissions suivantes :

**Balai de rue mécanisé  
(marque : Elgin, modèle : Pélican, année : 1998)**

*Soumission reçue :* Alain Deschènes Construction Inc.  
Montant : 17 000.00 \$

**Motoneige  
(marque : Ski-doo, modèle : Skandic WT, année 2010)**

<i>Soumissions reçues</i>	<i>Montants</i>
Groupe Trento Inc	5 500.00 \$
Simon Larouche	5 026.00 \$
Paysagiste Kds Inc	4 875.00 \$
Serge Bonneau	4 799.00 \$
9146-7233 Québec Inc.	4 630.00 \$
Ugo Negroni Arpenteur-Géomètre	4 300.00 \$
Jocelyn De Grandpré	4 227.00 \$
Véhicules Plein-Air Québec	4 200.00 \$
9179-0584 Québec Inc.	4 155.55 \$

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la soumission venant de Alain Deschênes Construction Inc. pour l'achat *du Balai de rue mécanisé, marque : Elgin, modèle : Pélican, année : 1998, No identification: P2718D*, au montant de 17 000.00 \$ (taxes non incluses);

QUE le Conseil municipal accepte la soumission du plus haut soumissionnaire, soit le Groupe Trento Inc. pour l'achat de la *Motoneige, marque : Ski-doo, modèle : Skandic WT, année 2010, No identification: YH2SFWAB7AR001491*, au montant de 5 500.00\$ (taxes non incluses);

QUE ces ventes sont effectuées sans certificat d'inspection et sans aucune garantie;

QUE monsieur Marc Tétrault, contremaître municipal, soit par la présente autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, tous les documents nécessaires au transfert desdits véhicules.

ADOPTÉE

### 015-20-01-13 AUTORISATION POUR SIGNATAIRE À LA SAAQ

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Marc Tétrault, contremaître municipal au service des travaux publics, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, tous les documents requis au Programme d'entretien préventif ainsi que tous les documents requis par la Société de l'assurance automobile du Québec, relatif aux immatriculations, transferts et autres transactions pour les véhicules de la municipalité, pour son service respectif, et ce pour l'année 2020;

ADOPTÉE

### 016-20-01-13 PROGRAMME FIMEAU - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE CHAMPLAIN

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a pris connaissance du Guide relatif au programme FIMEAU (Fonds pour l'infrastructure municipale), qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessures, dommage ou perte ou la destruction de Biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU :

- QUE la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;
- QUE la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;
- QUE la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;
- QUE le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU
- QUE la présente résolution remplace la résolution 319-19-11-04.
- ADOPTÉE

017-20-01-13

### **OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU VAL-SAINT-FRANÇOIS** **RÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019**

- ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu de la Société d'Habitation du Québec, une demande de révision budgétaire 2019 concernant l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François, daté du 6 décembre 2019;
- ATTENDU QUE cette demande de révision nécessite l'approbation de la Ville pour son acceptation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

- QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte le budget révisé pour l'année 2019 qui se répartit de la façon suivante :

	<b>Budget présenté</b>	<b>Budget révisé</b>	<b>Budget révisé</b>
	<b>10 décembre 2018</b>	<b>11 novembre 2019</b>	<b>6 décembre 2019</b>
Revenus	964 702 \$	964 702 \$	964 702 \$
Dépenses	1 503 805	1 667 521 \$	1 669 382 \$
Déficit	539 103 \$	702 819 \$	704 680 \$

Contribution municipale, soit 10% du déficit, réparti comme suit :

Déficit OMH	53 910 \$	70 282 \$	70 468 \$
-------------	-----------	-----------	-----------

ADOPTÉE

018-20-01-13

**ASSOCIATION DU SOCCER MINEUR DE VALCOURT**  
**DEMANDE D'IMPLANTATION D'UN DEUXIÈME CABANON**

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu une demande venant de l'Association du soccer mineur de Valcourt pour faire l'ajout d'un deuxième cabanon sur le terrain de soccer afin d'éviter les transferts de matériels entre les terrains;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de donner suite à la demande formulée par l'Association du soccer mineur de Valcourt pour l'implantation d'un cabanon sur le terrain de soccer;

QUE le Conseil municipal dirige le demandeur à l'inspecteur municipal pour l'obtention des permis de constructions nécessaires en conformité aux règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE

019-20-01-13

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19h25.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Renald Chênevert, Maire

\_\_\_\_\_  
Manon Beauchemin, Greffière